

Décision

Générale

colonial

Décision n° 61/4/SPCG constatant la reprise par M. Poinso (Jean-Paul) de ses fonctions de chef de Service Territorial de l'Information et du Tourisme

n° 61/4/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 janvier 1961

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro
31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est constaté, pour compter du 6 janvier 1961, date de son retour dans le Territoire, la reprise par M. Poinso (Jean-Paul), Attaché de 3e classe, 3e échelon du cadre autonome de la F.O-M., de ses fonctions de Chef du Service Territorial de l'Information et du Tourisme.

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement, J. COMPAN. Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement : Le Vice-Président du Conseil de Gouvernement, ALI AREF BOURHAN. Le Ministre des Affaires Intérieures, Djibril Goudal GUIRE. Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, Raymond PÉCOUL.